

# Les **5** premières mesures de la ville de Mornant



Document réalisé avec le médecin référent de la commune **13 MARS 2020 - 12H**

## **1** Activation du **Plan Communal de Sauvegarde**

Pour mobiliser, si besoin, toutes les ressources de la commune.

**À cette heure, aucun cas de contamination n'est avéré à Mornant, sur le dernier état partagé de l'Agence Régionale de Santé.**

## **2** **Actions auprès des personnes âgées et/ou isolées.**

**Mobilisation des services municipaux et coordination des services sociaux par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Un document basé sur les données du Ministère de la Santé sera distribué lundi 16 mars

## **3** **Prise en charge des enfants de personnel soignant, de sécurité et de secours**

**Pour répondre au besoin de garde des enfants d'agents de fonctions régaliennes : des agents municipaux (notamment périscolaires) pourront être mobilisés selon les instructions des services de l'État.**

## **4** **Élections municipales**

**Dimanche 15 mars - Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h :**

**Dispositions spéciales Coronavirus-Covid 19 :**

Toutes les mesures édictées par le gouvernement seront mises en œuvre : gel hydroalcoolique, sens de circulation, mise à disposition de stylos, désinfections régulières, etc.

**Établissement de procuration jusqu'au 14 mars - 12h00**

À la Gendarmerie, dans un commissariat de Police ou au tribunal d'instance (lieu de domicile ou de travail).

**Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer pour raison de santé, la gendarmerie peut venir chez vous pour réaliser une procuration.**

**Renseignements Gendarmerie : 04 78 44 00 64**

## **Autres dispositions**

Une réunion avec l'ensemble des responsables d'établissements scolaires a eu lieu ce matin à 11h30. Les équipements publics, culturels et sportifs fonctionneront en mode «adapté», en lien avec les utilisateurs et les associations qui ont toutes été contactées. Nous travaillons également sur de nouveaux modes de garde pour ceux qui seraient contraints de se rendre sur leur lieu de travail en misant sur la solidarité. Conformément aux décisions ministérielles et l'activation des plans bleus, l'EHPAD n'accueille plus de visiteurs. Les services publics sont assurés, et une communication constante sera réalisée en lien avec les services de l'État et nos collectivités partenaires (Région, Département, Copamo, etc.). Nous comptons aussi sur la solidarité entre Mornantais.

**5**

## **Actions de préventions**

**Coronavirus, se protéger et protéger les autres**



**Se laver très régulièrement les mains**



**Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**



**Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**  
**Si vous avez une question sur le corona virus**



**0 800 130 000**

(appel gratuit)